



MAIRIE D'ORNEX
Département de l'Ain
République Française

Accusé de réception en préfecture
001-210102810-20251219-DEC20251219045-AR
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

DEC 2025 12 19 045

DÉCISION DU MAIRE **PRISE SUR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Virement de crédits budgétaires n°2 – Exercice 2025

Monsieur le Maire de la commune d'Ornex,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22 ;

VU la délibération D2025 20 03 019 approuvant le budget primitif 2025 et autorisant l'Exécutif à procéder à des mouvements de crédits entre chapitres à hauteur de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de réajuster les crédits des opérations 70 – Budget participatif et 73 – Salle René Lavergne ainsi que le chapitre 204 – Subventions d'équipement versées pour les dépenses du programme du SIEA de modernisation de l'éclairage public LED ;

VU le virement des crédits en section d'investissement, ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Opération	Chapitre	Article	Montant
	204 – Subventions d'équipement versées	2041582 – Subv. Autres groupements – Bâtiments et installations	22 000,00 €
	21 – Immobilisations corporelles	2118 – Autres terrains	- 120 000,00€
70 – BUDGET PARTICIPATIF	21 – Immobilisations corporelles	2121 – Plantations d'arbres et d'arbustes	11 000,00 €
		2188 – Autres immobilisations corporelles	7 000,00 €

73 - SALLE RENE LAVERGNE	23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions	80 000,00 €
TOTAL DEPENSES			0,00 €

DÉCIDE

DE PROCÉDER au virement des crédits budgétaires tel que proposé ci-dessus.

Fait à Ornex, le 19 décembre 2025

Le Maire
Olivier GUICHARD

Affiché et exécutoire le : 19/12/2025

La présente décision est inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal et il sera procédé à son affichage.

La présente décision est transmise à :

- Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Gex
- Monsieur le receveur de la collectivité

chargé, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision